

# Mise en place de la porte anti-submersion et des murets de protection autour du port pour la mise en sécurité du port de La Flotte en Ré

Charente-Maritime (17) - France



Cliant : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

Calendrier : 2013 - 2017

## Missions réalisées

- Diagnostic des ouvrages
- Etude préliminaire d'une porte anti-submersion
- Etude de danger (EDD)
- Dossier de présentation commission des sites
- Dossier d'incidences « loi sur l'Eau »
- Document d'évaluation incidences Natura 2000
- Mission de maîtrise d'oeuvre de conception : AVP et PRO
- Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Contrôle extérieur dans le cadre de la MOE Travaux

## Description du projet

Le littoral du département de la Charente-Maritime, a subi de lourds dégâts suite à la tempête Xynthia. Les ouvrages portuaires, qui font ici partie intégrante du dispositif de protection du littoral contre la submersion marine, ont également directement souffert du passage de la tempête. Après les premiers travaux réalisés en urgence, une réflexion globale, a été menée et portée à tous les niveaux institutionnels, pour constater d'une part la nécessité de restaurer des ouvrages détériorés mais également de revoir les niveaux de risque et de réadapter l'ensemble du dispositif de protection du littoral.

Dans la perspective de travaux plus pérennes, le Conseil Général de la Charente Maritime (CG 17) a décidé d'apporter un appui technique aux collectivités locales, concernées par des zones particulièrement sensibles à la submersion, en faisant réaliser un ensemble d'études nécessaire à la définition et à l'exécution des aménagements envisagés.

## Informations clés

- Muret de protection contre la submersion
- Porte anti-tempête
- Site classé/inscrit
- Travaux site urbain

Le GROUPE KERAN, au travers des sociétés SCE et CREOCEAN, a été mandaté par le Conseil Général de la Charente-Maritime pour la réalisation d'études liées aux opérations d'aménagement de reconstruction ou de réhabilitation des dispositifs de protection du littoral et des ouvrages d'infrastructures portuaires, sur l'ensemble de ses côtes, afin de réaménager à long terme les zones côtières en prenant en compte le nouvel objectif de protection des biens et des personnes face à l'aléa de submersion.

La mission menée à la Flotte en Ré a concerné la mise en sécurité du port et de ses abords.

#### **Description des ouvrages projetés :**

- une porte anti-submersion au niveau de la passe d'entrée
- deux quais dans le prolongement des musoirs existants et un radier pour accueillir la porte
- un muret anti-submersion autour de la passe d'entrée du port, sur les quais maçonnés existants
- un muret anti-submersion à l'Est du port, le long des perrés maçonnés
- des batardeaux amovibles pour laisser des passages libres, dans les murets anti-submersion, en situation normale de non alerte

#### **Eléments étudiés :**

- l'état des ouvrages de maçonnerie existants, les éventuels confortements à réaliser pour assurer leur stabilité et leur étanchéité,
- les différents systèmes de porte (pour une fonction anti-submersion simple ou la double fonction bassin à flot et anti-submersion), le dimensionnement, le fonctionnement, le système de déclenchement, les sujétions d'entretien, ...
- les ouvrages de Génie Civil nécessaires pour accueillir la porte et le traitement de leur liaison avec les ouvrages existants,
- le système de batardeau amovible (principe de stockage et de préservation, structure, largeur libre, ...)
- l'intégration paysagère et urbanistique des ouvrages projetés dans le site classé.

#### **Caractéristiques de la mission**

Les études réalisées conjointement par SCE et Créocéan sont les suivantes :

- **Diagnostic des ouvrages** sur lesquels viennent s'implanter les protections
- **Définition et études de scénarios d'aménagement** : Modélisations hydrodynamiques permettant de définir la côte des ouvrages de protection
- **Eléments de mission de maîtrise d'oeuvre** :
  - Dossier d'avant-projet (AVP) : Etude des aménagements projetés au stade Avant-Projet
  - Dossier Projet (PRO) : Définition des travaux au stade Projet
  - Assistance à la passation du contrat de travaux (ACT-DCE) : Elaboration des dossiers de consultation des entreprises
  - Contrôle des études d'Exécution (mission en cours): Assistance à la maîtrise d'oeuvre (CD17) sur la phase VISA réalisée par le Conseil Départemental.
- **Dossiers réglementaires** :
  - Etude de danger (EDD)
  - Dossier de présentation "commission des sites"
  - Dossier d'incidences "loi sur l'eau" incluant l'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000.